

Centrale enrobage à chaud bitume Roquefort des Corbières.

Les remarques et questions portent sur l'**annexe 13**

Page 4 :

7.1 : La probabilité d'**accident majeur** sur la centrale d'enrobage est faible. Mais sa gravité sur l'environnement proche est important. Voir annexe 5 la synthèse page 13.

Ou sont décrits les impacts sur l'environnement en cas d'accident majeur et les actions palliatives prévisibles ? Et les évaluations des retombées proches des habitations ?

Page 17 :

#7.5.2. Le tableau de concentration et flux à la source est difficilement compréhensible dans la méthode de calcul des flux ?

Sauf erreur : poussières : $32442 \text{ m}^3/\text{h} \times 50 \text{ mg}/\text{m}^3 = 1,6 \text{ kg}/\text{h}$ et non pas $0,19 \text{ kg}/\text{h}$

Quel calcul pour arriver à $9,41 \text{ kg}/\text{h}$ en haut de la page 18 ?

Page 19 :

Domage que la rose des vents de Roquefort ne soit pas disponible.

Comment sont calculés les % de vent de $88,5 \%$. Compréhensible pour Ambazac (B+F+D) , pas pour Roquefort ! ?

« ..nous appliquerons les résultats de l'habitation la moins impactée... » Ne faudrait il pas prendre plutôt l'habitation la plus impactée pour majorer ?

Page 21 :

Calcul des concentrations **avec** effet de seuil : T/T_m ne devrait pas apparaître dans la formule ; Seulement pour la concentration **sans** effet de seuil.

Page 21 :

«# 7,6,2 tableau indice de risque : pourquoi $5,45 \times 10^{-4}$ au lieu de $9,03 \times 10^{-4}$ calculés juste au tableau précédent ?

Tableau bas de page : pourquoi $9,04 \times 10^{-4}$ au lieu de $1,5 \times 10^{-3}$ retenu page 19 ? Effet de copié-collé ?

Page 23 :

La rose des vents de Roquefort est différente de celle de Lézignan prise en compte.. Les habitations sont au contraire dans les axes de vent les plus forts.

Page 25 :

A partir de quelle concentration, l'odeur de bitume n'est elle plus perceptible ?

Nombreux sont les habitants de la région ayant le « nez du vin » suffisamment développé pour apprécier ...

Page 26

Impact visuel cheminée. Quelle est la couleur des rejets gazeux ? Les hauteurs des panaches sans vent et avec vent sont connus. Pourquoi ne sont ils pas indiqués. Des photos de la centrale en fonctionnement seraient les bienvenues.

Annexe 3

7,2,2 Il manque la circulation des camions à proximité du site :Distance parcourue par les camions approvisionnant la centrale en granulats, fines et hydrocarbures, **arrivant à plein et repartant à vide** et les camions **livrant l'enrobé sur les chantiers et revenant à vide** . Soit pour environ 4 fois le nombre de mouvements des camions de livraison de l'enrobé. Soit environ en

moyenne 50 x4 = 200 camions passages / jour En moyenne 40km par camion-passage, soit 8000km par jour, pendant 100j /an 800000km

Autres remarques :

Afin de consolider les calculs, des **mesures atmosphériques** des concentrations respirées proche des habitations ne sont pas proposées. Il est étonnant que celles-ci ne soient pas indiquées , issues des **nombreuses expériences précédentes !**

Conclusion

L'annexe 13 doit être amélioré en y incorporant des relevés atmosphériques réalisés par un laboratoire indépendant.

Il est étonnant que ces mesures atmosphériques ne soient pas proposées ; leur coût est faible par rapport au coût du projet global et montreraient l'intérêt porté par l'Etat à la santé et à la qualité de vie des populations concernées.

Par ailleurs, Roquefort est un village trop loin du lieu d'utilisation du produit fini, et situé dans un Parc régional naturel protégé.

Ce village doit garder son originalité et ne pas être perturbé par cette installation .

La préfecture doit rechercher un endroit central , le plus loin possible de lieux habités et touristiques et le plus proche possible des 20km de l'A61 à bitumer . Pourquoi pas une aire d'autoroute existante ou à réaliser spécialement ? Ou à proximité de la carrière de Bizanet ?

Claude BERLAN
24/09/2019